Eclairage par projecteurs pour les PMR

www.lec-expert.fr

Retrouvez cet article sur le site (URL)

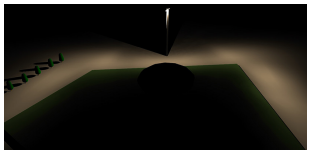

Comment respecter les normes d'éclairage PMR avec un éclairage par projecteur en applique ? Tout simplement, en utilisant des optiques spéciales de LEC. Guide des applications :

Projecteurs à optiques spéciales

Pour respecter les normes PMR, le plus souvent les architectes et les concepteurs lumière intègrent l'éclairage au mobilier urbain, à une main courante, une borne ou un mur.

Plus simple à mettre en œuvre, une autre solution d'éclairage consiste à utiliser des projecteurs en hauteur, sur mât par exemple, avec des optiques adaptées au besoin.

Pour un cheminement piéton, l'éclairage par projecteurs doit orienter le faisceau lumineux dans la direction du passage. C'est-à-dire avoir une lumière dirigée, la plus linéaire possible, dans le sens longitudinal d'axe de déplacement.

LEC offre une gamme complète d'optiques elliptiques qui permettent d'accroître les inter-distances entre appareils d'éclairage pour respecter les PMR. Ainsi, la lumière s'adapte à la largeur et la longueur du cheminement, en toute harmonie.

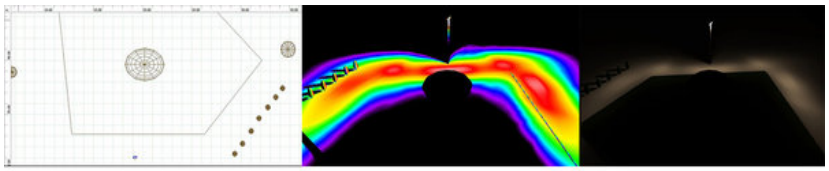

Plan *Dialux simulation* *Rendu / In real*

Réglages lumière selon trois axes

Avec des projecteurs de la gamme Luminy 4040M et 4060, le faisceau lumineux est même orientable selon trois axes. Cette innovation est bien utile pour ajuster l'éclairage à un cheminement. En effet, avec seulement deux axes de rotation, un projecteur avec une lyre standard n'est pas réglable dans l'axe longitudinal de la zone à éclairer. Ainsi, le réglage lumière selon trois axes permet de « ne pas arroser large », mais éclairer juste !

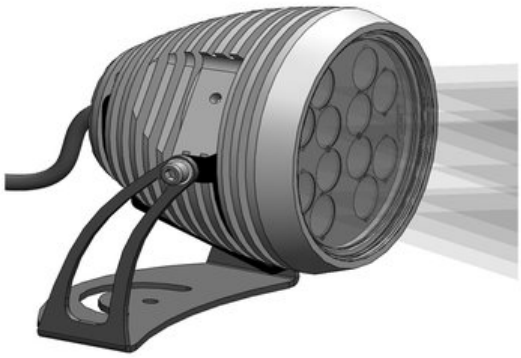

En bref, l'intérêt de la LED dans l'éclairage PMR est de pouvoir dimensionner l'installation en fonction des niveaux d'éclairage requis. Cette maîtrise de la puissance installée :

- en choisissant le nombre de sources ainsi que le type de LED,
- en optimisant la lumière grâce à des optiques adaptées,

offre un éclairage propre, net et précis pour le plus grand plaisir des usagers. De plus, il présente une réelle économie à l'installation par la réduction du nombre de projecteurs utilisés, mais aussi au fil des ans, par de faibles consommations.

Publié le 20 mai 2016

Catégories :
Solutions LEC - Normes et Qualité

Mots-clés :
application - éclairage - LED - optique - optique spéciale - piéton - PMR - projecteur

PDF généré le 08 mai 2024

www.lec.fr